



FÉDÉRATION  
PROFESSIONNELLE  
DES JOURNALISTES  
DU QUÉBEC

# Mémoire sur la couverture de la tempête de verglas

9 septembre 1998

Nous comparaissons ici à la demande de la Commission scientifique et technique qui nous a fait parvenir une liste relativement longue de questions, le 6 juillet dernier. Certaines de ces questions nécessiteraient presque les ressources d'une commission d'enquête, ressources qu'une organisation essentiellement bénévole comme la FPJQ ne possède évidemment pas. La réponse à certaines de vos questions aurait exigé des analyses de contenu exhaustives qui dépassent largement nos modestes ressources.

Cependant nous avons fait, de façon informelle, une consultation auprès de nos membres pour tenter d'y répondre au mieux.

D'entrée de jeu, nous devons vous faire remarquer que la FPJQ s'attardera sur ce qui constitue son mandat, soit la protection du droit du public à l'information. Nous savons, par ailleurs, que certaines entreprises de presse témoigneront devant vous sur le travail des diffuseurs dans de telles situations de crise, un volet que nous n'avons donc pas l'intention d'aborder.

#### Observations générales

Le droit du public à l'information existe même dans une situation de crise. Il implique nécessairement le droit pour le public de s'informer par les moyens d'information de son choix. Il s'agit donc d'un droit du public, d'une liberté publique et nous les défendons ici au nom du public et non en fonction d'intérêts particuliers ou corporatistes.

Le corollaire obligé de ce droit du public est qu'il incombe donc aux autorités publiques, tous les jours comme en temps de crise, de traiter tous les médias sur un pied d'égalité et ne pas privilégier un média aux dépens des autres ou un type de média aux dépens de tous les autres.

Or il est évident que, durant cette crise, Hydro-Québec a choisi, délibérément et en toute connaissance de cause, de privilégier certains médias. En bref, on peut dire que moins il y avait d'intervention journalistique pour traiter l'information, plus les représentants d'Hydro étaient accessibles. « Ils étaient totalement disponibles à condition de contrôler totalement le message », nous disait une collègue de la radio.

Il est important de noter ici que s'il y a eu, bien évidemment, des problèmes ponctuels avec d'autres intervenants comme la Sécurité publique ou d'autres intervenants gouvernementaux, le niveau de plaintes à leur endroit n'est aucunement comparable avec celui visant Hydro-Québec.

On pourrait résumer l'attitude de la Société en disant que si un diffuseur était prêt à donner du temps d'antenne au porte-parole d'Hydro pour que celui-ci, à peu près sans questions de l'animateur, lui donne le nombre d'abonnés en panne à la manière dont on

donne les résultats sportifs, Hydro était toujours disponible. Par contre, quand il fallait répondre à des questions, il était impossible de même rejoindre les porte-parole d'Hydro.

« Plus il y avait de possibilités que les journalistes traitent la nouvelle, moins il y avait de chances qu'Hydro veuille nous répondre », nous a indiqué le rédacteur en chef du Devoir, Bernard Descôteaux.

Nulle part cette situation a-t-elle été plus criante que dans la part faite aux journaux par les services de communications d'Hydro. Tous les journaux que nous avons interrogés ont dit avoir vécu la même situation, soit un manque de collaboration total, qui n'a pas été limité aux premières heures ou aux premiers jours de la crise quand il aurait été possible de comprendre que les services étaient débordés. La situation a pris beaucoup de temps à revenir à la normale et même au début de février, il était difficile pour les médias écrits de simplement rejoindre les responsables d'Hydro.

Même dans la région la plus sinistrée, celle du « triangle noir », où la presse écrite était pourtant un véhicule essentiel pour des gens dont l'accès aux médias électroniques était rendu difficile, les journaux de la région se plaignaient d'un manque total de collaboration, même de la part des porte-parole régionaux d'Hydro-Québec.

« Pendant les premiers jours de la panne, les relations publiques d'Hydro à St-Hyacinthe soutenaient dur comme fer que la panne ne durerait pas plus de quatre ou cinq jours, alors que, par nos contacts avec les ingénieurs sur le terrain, nous savions que la panne pourrait durer jusqu'à trois semaines », nous a raconté le directeur de l'information de la Voix de l'Est, Pierre-Yvon Bégin.

Pour terminer avec ce chapitre sur la presse écrite, notons que, lorsque le fait de communiquer avec chacun des journaux pourrait être un processus trop long, il est une pratique bien établie de transmettre les informations pertinentes à la Presse Canadienne, une agence de presse coopérative dont tous les quotidiens du Québec sont sociétaires et qui rejoint aussi la plupart des médias électroniques.

Or, Hydro-Québec a systématiquement négligé la PC. « Essayer de rejoindre quelqu'un à Hydro, c'était comme appeler le ministère du Revenu au mois d'avril », nous disait le vice-président des services français de la PC, Claude Papineau.

Mais il ne faudrait pas croire que les problèmes avec Hydro-Québec furent limités aux médias écrits. Dans les médias électroniques, à part les interventions en direct des porte-parole d'Hydro dans les émissions d'informations, il n'y avait guère de transparence lorsque venait le temps de répondre à des questions plus pointues.

Réponses aux questions de la Commission

Nous souhaitons répondre aux questions de la Commission sur le rôle des médias dans les situations d'urgence.

De temps à autre, les autorités publiques ont voulu impliquer la FPJQ dans une planification de plans de communications en temps de crise. La FPJQ a toujours refusé de s'associer à la conception de tels plans estimant qu'il n'est pas opportun pour des journalistes de le faire.

Nous croyons que les journalistes doivent conserver leur indépendance par rapport aux pouvoirs publics et que la vigilance de la presse reste une garantie fondamentale dans une société démocratique, même en période de crise.

Cela étant dit, les journalistes sont très conscients du rôle de service public qu'ils doivent remplir, en particulier pendant des situations de crise. Le nombre d'heures de programmation spéciale ou le nombre de textes consacrés à une information pratique du public pendant la crise démontre amplement qu'ils ont pris cette responsabilité au sérieux.

À notre avis, le public sera beaucoup mieux servi si ces initiatives proviennent de façon indépendante des médias eux-mêmes plutôt que de faire partie d'un plan de crise mis en place par les autorités publiques.

Par ailleurs, la Commission nous a posé des questions sur l'opportunité pour les autorités de transmettre toutes les informations comme, par exemple, l'imminence d'une pénurie d'eau potable.

Règle générale, nous croyons que le public est mieux servi par la plus grande transparence possible des pouvoirs publics en temps de crise. Durant la crise du verglas, nous croyons que les autorités ont obtenu la plus grande collaboration tant du public que des médias quand ils ont fait preuve de transparence, même quand il s'agissait de mauvaises nouvelles.

Nous reconnaissons que dans des cas très exceptionnels comme la pénurie d'eau potable ce vendredi soir à Montréal il peut être acceptable de taire une information pendant un certain temps pour éviter d'empirer une situation.

Mais, par expérience professionnelle, nous tenons à indiquer que lorsque les citoyens auront l'impression de ne pas avoir toute l'information requise ou estimeront que l'information qu'ils reçoivent n'est pas crédible, il est à peu près impossible d'empêcher la naissance de rumeurs, une situation qui est presque toujours pire que la crise que l'on voulait éviter. De même, malgré ces situations exceptionnelles, il est important pour la crédibilité même des autorités de rétablir les faits le plus tôt possible après la fin de la situation d'urgence.

La question de la pénurie d'eau potable est révélatrice à cet égard. Alors même que des porte-parole de la Ville de Montréal étaient interrogés sur les ondes de la radio

de Radio-Canada, ce fameux vendredi soir, pour nier les problèmes d'approvisionnement en eau potable, certains quartiers de Montréal en étaient déjà privés, ce qui a causé une très grande confusion chez les résidents de cette région. Ce n'est que plusieurs semaines après la fin du sinistre qu'on a su ce qui s'était réellement passé.

Enfin, nous avons déjà touché à l'une des questions de la Commission lors de nos observations préliminaires. Le fait que de nombreux médias n'aient pu même rejoindre les porte-parole d'Hydro-Québec pendant une grande partie de la crise a rendu leur travail de vérification des faits extrêmement difficile. On ne pourra guère se plaindre que les médias aient rapporté des informations inexactes si les représentants des autorités responsables n'étaient jamais disponibles pour permettre de les vérifier.